



Prérequis : aucun prérequis

Durée et tarif : 1 600 € HT les 2 jours - repas inclus

Lieu: BGH 2 impasse Michel Labrousse - Maison des Lois 31100 Toulouse.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (sur demande préalable, étude de la faisabilité de la formation et accueil particulier)

Intervenante:

Marion SENTOU - Juriste en droit social

OBJECTIFS



- Connaître les règles applicables dans le cadre de l'embauche d'un salarié
- Savoir gérer administrativement l'arrivée et le départ d'un salarié
- Connaître les différentes procédures de rupture du contrat de travail
- Savoir répondre aux questions des salariés portant sur le droit social
- => A l'issue de la formation le stagiaire doit être capable de maîtriser la gestion quotidienne du personnel de l'entreprise

PUBLIC

- Chef d'entreprise ou d'établissement
- Membre du service des ressources humaines
- Secrétaire, comptable, en charge de la gestion RH

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT UTILISÉS

- Moyens : support pédagogique (support papier remis au stagiaire), paper board, PowerPoint, QCM
- Méthodes : exposé, mise en situation, cas pratiques, QCM interactifs

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION

- Suivi : feuille d'émargement
- Évaluation : autoévaluation par la mise en application dans le cadre des pratiques RH, évaluation de la satisfaction du stagiaire, QCM/cas pratiques



PROGRAMME

MODULE 1 : Acquérir les bons réflexes en matière d'embauche

- Les règles encadrant le processus de recrutement
- Les obligations liées à l'embauche : DPAE, visite médicale
- Choisir et rédiger le contrat de travail : choix du contrat (CDI, CDD, contrat aidé), classification
- Les règles de durée, renouvellement et rupture de la période d'essai

MODULE 2 : Réagir aux aléas de la relation employeur/salarié

- La maladie, l'accident du travail, l'accident de trajet
- La maternité, la paternité et accueil de l'enfant
- L'inaptitude

MODULE 3: Le pouvoir disciplinaire

- Identifier les comportements fautifs
- Les moyens de preuve
- La sanction des faits fautifs

MODULE 4: Le temps de travail

 Calculer la durée du travail : travail effectif, durées maximales de travail, temps de repos, temps complet, temps partiel

MODULE 5 : Les congés payés

- À jour des nouvelles règles CP/ maladie
- Déterminer le nombre de jours acquis, organiser les départs en congés, la prise effective des congés, situation du salarié en congés

MODULE 6 : Sécuriser la rupture du contrat de travail

- Les principaux cas de rupture et leurs conséquences : rupture du CDD, rupture du CDI (à l'initiative du salarié, d'un commun accord, à l'initiative de l'employeur)
- Les formalités de fin de contrat
- Le cas particulier des salariés protégés

Nombre de places limité à 10 participants